**Canevas pour les concepts de formation postgraduée de tous les établissements de formation en gastroentérologie**

Introduction

Avec ce canevas, la Société suisse de gastroentérologie souhaite standardiser les concepts de formation postgraduée de tous les établissements de formation reconnus en gastroentérologie. Le concept de formation postgraduée permet de garantir la qualité de la formation. Il décrit en détail la structure des établissements de formation concernés (ch. 5 du programme de formation postgraduée) ainsi que le fond (contenu) et la forme (temps) de l’enseignement (ch. 3 du programme de formation).

Le canevas reprend les principaux points du programme de formation postgraduée concerné, en particulier les dispositions des chiffres 3 (objectifs de formation) et 5 (caractéristiques des établissements de formation).

Tous les concepts de formation sont publiés sur internet ([www.registre-isfm.ch](http://www.registre-isfm.ch)) et donc accessibles à tous. Ils servent de base à la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) et à l’équipe de visite lors de la vérification des critères de reconnaissance (art. 41-43 RFP; ch. 3 et 5 du programme de formation). Ils ont aussi pour objectif de faciliter la planification de la formation postgraduée des futurs spécialistes.

=> Veuillez supprimer cette introduction après avoir établi votre concept de formation postgraduée!

1. Informations relatives à l’établissement de formation postgraduée

1.1 **Nom de l’établissement de formation, adresse postale, numéro(s) de téléphone**

1.2. Établissement reconnu pour la **gastroentérologie,** catégorie:

 A [ ]

 B [ ]

 C [ ]

autres reconnaissances:

 Possibilité d’accomplir les **3 mois d’hépatologie obligatoires**

 oui [ ]

 non [ ]

 **Formation approfondie: hépatologie**

 oui [ ]

 non [ ]

1.3. **Caractéristiques particulières** de l’établissement de formation (p. ex. fonction de centre hospitalier, soins de base)

1.4. **Patients hospitaliers:** nombre d’hospitalisations par an, uniquement en gastroentérologie

 **Patients ambulatoires:** nombre de consultations par an, uniquement en gastroentérologie

1.5. **Réseau de formation postgraduée avec d’autres établissements de formation**

 lesquels

**Réseau de formation postgraduée I:**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Établissement FP | Nombre de postes de formation spécifique en gastroentérologie1  | Nombre de spécialistes en gastroentérologie avec fonction de formateur (tuteurs)2 | Nombre de postes de formation non spécifique 3 | Nombre de postes hors formation postgraduée4 |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| **Total** |  |  |  |  |

**Réseau de formation postgraduée II:**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Établissement FP | Nombre de postes de formation spécifique en gastroentérologie1  | Nombre de spécialistes en gastroentérologie avec fonction de formateur (tuteurs)2 | Nombre de postes de formation non spécifique 3 | Nombre de postes hors formation postgraduée4 |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| **Total** |  |  |  |  |

1: n’indiquer que ceux qui sont affiliés au réseau de formation concerné (collaboration d’un établissement avec un poste de formation dans le réseau de formation I et un autre poste de formation dans le réseau II possible)

2-4: définition cf. points 4-6

 Interlocuteur responsable pour le réseau de formation I:

 Nom/prénom:

 Adresse de la clinique:

 Descriptif de la collaboration:

 Interlocuteur responsable pour le réseau de formation II:

 Nom/prénom:

 Adresse de la clinique:

 Descriptif de la collaboration:

1.6 **Groupement de formation postgraduée**

 Des cliniques, institutions ou cabinets médicaux peuvent se regrouper pour former un groupement de formation postgraduée. Toutes les unités raccordées à ce groupement font ainsi partie d’un seul établissement de formation postgraduée avec un concept de formation postgraduée dans la catégorie concernée. La condition étant que le concept de formation postgraduée règle le système de rotation des assistants et des chefs de clinique au sein du groupement et que le responsable du centre de formation principal assume la responsabilité de la formation postgraduée. Ce dernier veille également à une rotation équilibrée des médecins en formation au sein du groupement. La délégation de la responsabilité est possible pour les unités raccordées pour autant qu’elle soit réglée dans le concept de formation postgraduée

50 % de la formation postgraduée accomplie dans un groupement doit avoir lieu dans un centre hospitalier/site principal (c’est-à-dire que si sa formation postgraduée dure 2 ans, le médecin en formation doit effectuer un an dans un centre hospitalier/site principal).

Le groupement de formation postgraduée comprend les sites suivants :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Sites\* | Nbre de postes à plein temps de formateurs porteurs du titre de spécialiste en gastroentérologie) | Caractéristiques et fonctions des sites hospitaliers | Pourcentage de la formation postgraduée par site % |
|  |  |  | 50% |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

 \* Il s’agit d’indiquer en premier le centre hospitalier/site principal

Que se passe-t-il lorsque le cursus de formation prévu dans un groupement de formation postgraduée est prématurément interrompu ?

1.7 **Coopération** informelle avec d’autres institutions, en termes de formation postgraduée

 Avec quels autres établissements de formation coopère votre établissement?

Descriptif de la collaboration:

1.8. **Nombre de postes pour les médecins en formation postgraduée** (taux d’occupation d’au moins 50%)

 - en gastroentérologie

 - en tant qu’« année à option »

 - postes en clinique

 - postes de recherche (recherche clinique ou fondamentale)

1. Équipe médicale

2.1. **Responsable de l’établissement de formation** (médecin responsable de la formation)

 Nom/prénom

 Titre de spécialiste

 Adresse électronique

 Taux d’occupation (%) dans le domaine de gastroentérologie

2.2 **Suppléant**

 Nom/prénom

 Titre de spécialiste

 Adresse électronique

 Taux d’occupation (%) dans le domaine de gastroentérologie

2.3 **Coordinateur de la formation postgraduée,** si différent du responsable de l’établissement de formation coordinateur= médecin adjoint ou chef de clinique qui coordonne la formation des médecins-assistants à l’interne, cf. glossaire (www.siwf.ch – Formation postgraduée – Pour les responsables des établissements de formation postgraduée)

 Nom/prénom

 Titre de spécialiste

 Adresse électronique

 Taux d’occupation (%) dans le domaine de gastroentérologie

2.4 Autres **médecins cadres** impliqués dans la formation postgraduée

 Nom/prénom

 Titre de spécialiste

 Adresse électronique

 Taux d’occupation (%) dans le domaine de gastroentérologie

 Nom/prénom

 Titre de spécialiste

 Adresse électronique

 Taux d’occupation (%) dans le domaine de gastroentérologie

 Nom/prénom

 Titre de spécialiste

 Adresse électronique

 Taux d’occupation (%) dans le domaine de gastroentérologie

2.5. **Rapport médecins en formation** / médecins formateurs (chacun à 100%) dans l’hôpital/l’institut/le service:

 ........../..........

1. Mise au courant lors de l’entrée en fonction

3.1 **Accompagnement personnel**

 **Système de tuteur:**

 oui [ ]

 non [ ]

 Un médecin expérimenté en formation postgraduée est-il nommé pour servir d’interlocuteur?

 oui [ ]

 non [ ]

3.2 **Service d’urgence/service de piquet**
Quel est le temps consacré au service d’urgence et/ou au service de piquet les jours de la semaine (jour/nuit) et les week-ends ou jours fériés?

 Comment se déroulent formellement les débuts des nouveaux médecins en formation au service d’urgence/service médical de jour ou en service de piquet; sont-ils par exemple avec des collègues expérimentés lors de leurs premiers services?

 Comment le médecin-cadre responsable des urgences peut-il être atteint par le médecin en formation en dehors des heures de travail habituelles et en combien de temps peut-il arriver personnellement au chevet du patient?

3.3 **Administration**
Une personne (éventuellement non médecin) est-elle nommée pour expliquer et présenter aux médecins en formation le volet administratif de leur tâche?

 oui [ ]

 non [ ]

3.4 **Mesures en faveur de l’assurance-qualité et sécurité des patients**
Existe-t-il un système de déclaration d’incidents critiques (CIRS)?

 oui [ ]

 non [ ]

 Existe-t-il des systèmes pour promouvoir la sécurité des patients comme le contrôle électronique de la prescription de médicaments?

 oui [ ]

 non [ ]

3.5 **Directives spécifiques à la clinique**
Quels sont les fondamentaux théoriques spécifiques à la clinique (« livre bleu », « livre noir », « livre blanc »), les manuels de formation standard, la documentation en ligne recommandés pour la clinique (p. ex. UpToDate) ou les programmes de formation en ligne?

4. Contenu de la formation postgraduée (d’après le ch. 3 du programme de formation postgraduée)

4.1 Quels **contenus de formation** sont dispensés aux candidats, quand et à quel niveau de compétence? L’enseignement doit être structuré selon une échelle tenant compte de l’autonomie des candidats et un calendrier tenant compte de la formation spécifique déjà suivie. Il convient de prêter une attention particulière aux candidats qui visent un autre titre de spécialiste et qui suivent une formation de 6 à 12 mois en gastroentérologie à titre d’option (p. ex. pour la formation en médecine interne générale/médecine de famille).

Description du concept de formation postgraduée, notamment de la structure (temps/contenus) de l’enseignement (les objectifs de formation doivent correspondre au chiffre 5 du programme de formation et au chiffre 4 « Leitbild SGG/SSG Weiterbildungskonzepte » et être formulés comme objectifs de formation et pas seulement en nombre d’examens, etc. [c.-à-d. « que doit maîtriser un médecin en formation à la fin de la période de formation »]).

**Idée de base du concept de formation postgraduée**

Contenus/objectifs de formation **année I** de la formation spécifique en gastroentérologie:

Contenus/objectifs de formation **année II** de la formation spécifique:

Contenus/objectifs de formation **année III** de la formation spécifique:

4.2 Quelles **interventions, opérations et autres mesures**, conformément au programme de formation postgraduée, peuvent être réalisées avec les connaissances requises?

 Tous les examens selon le chiffre 3.5 du programme de formation

 oui [ ]

 non [ ]

 Si non, quels examens ne peuvent pas être réalisés:

 Options supplémentaires:

4.3 Avec la qualification et la disponibilité adéquates, quelles **rotations** sont possibles **dans d’autres disciplines** (p. ex. médecine intensive, service des urgences, cardiologie en médecine interne générale)?

4.4 **Formation théorique structurée en interne**, y c. journal club

 nombre d’heures par semaine:

 programme hebdomadaire:

4.5 **Formation structurée en externe**

 nombre d’heures par an:

 cours externes/congrès:

 oui [ ]

 non [ ]

 financement par:

 remplacement en cas d’absence par:

4.6 **Bibliothèque**

 Revues (sous forme imprimée ou en édition plein texte en ligne) en gastroentérologie, autres revues spécialisées, manuels spécialisés

 Lesquelles:

 Système de prêt à distance pour les articles/livres non disponibles sur place

 oui [ ]

 non [ ]

4.7 **Recherche**

 possibilité de réaliser un travail de recherche

 oui [ ]

 non [ ]

 si oui, comment:

4.8 **Modes d’enseignement**, p. ex. simulateurs d’opérations

 oui [ ]

 non [ ]

 Si oui, lesquels:

5. Évaluations

5.1 Évaluations en milieu de travail (EMiT): Mini-CEX / DOPS

 fréquence / à quel moment

5.2 Entretien d’entrée en fonction / entretien de suivi

 fréquence / à quel moment

5.3 Entretien d’évaluation annuel conformément au logbook / au certificat ISFM

 fréquence / à quel moment

5.4 Autres

 fréquence / à quel moment

6. Candidature

6.1 Date(s) pour déposer une candidature

6.2 Adresse pour déposer une candidature

6.3 Documents à joindre à la candidature:

 - lettre de motivation exprimant l’objectif professionnel

 - curriculum vitæ (CV) avec un tableau récapitulatif de la formation postgraduée accomplie jusqu’à présent

 - liste de la formation postgraduée déjà planifiée et de celle en vue

 - certificats / attestations (diplôme de médecin, certificats ISFM pour la formation accomplie jusqu’à présent)

 - liste d’autres sessions de formation postgraduée accomplies (p. ex. cours d’échographie)

 - catalogue des opérations / interventions, etc.

 - liste des publications, si existantes

 - références

 - autre

6.4 Critères de sélection / conditions requises pour être engagé:

 - formation postgraduée préalable obligatoire / souhaitée

 - opérations / interventions déjà réalisées

 - etc.

6.5 Déroulement de la procédure de sélection

6.6 Contrat d’engagement (cf. formulaire séparé «Contrat de formation postgraduée»)

Durée habituelle de l’engagement

 - pour la formation postgraduée en gastroentérologie

 - pour la formation dans une autre discipline (« année à option »)

Décembre 2019